

CONVENTION DE PARTENARIAT COMMERCIAL CE Station le Mourtis saison 2018-2019

VENTE DE TITRES DE TRANSPORT DES REMONTEES MECANIQUES SUR LE DOMAINE SKIABLE DE LA STATION DU MOURTIS

Nature du contrat : Accord sur tarifs conventionnés.

29 NOV. 2018

Entre :

La Régie des stations de Haute-Garonne (ci-après dénommé « la régie »), dont le siège est situé à l'adresse suivante :

Régie des stations de Haute-Garonne
Hôtel du Département
1 BD de la Marquette
31000 TOULOUSE

Et représentée par Monsieur POUNAU Hervé, Directeur de la Régie des stations de Haute-Garonne,

D'une part,
Et, FSGT
14 rue Scandicci
93500 PANTIN
Et représenté par : Monsieur Arnaud BERTHIER

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 :

La régie s'engage à vendre des titres de remontées mécaniques (ci-après dénommé le(s) « forfait(s) ») d'une durée de validité égale à une (1) journée à un tarif préférentiel convenu comme suit :

Forfaits individuels :

	Adulte	Junior / Etudiant	Enfant	Baby
Journée	23 €	21€	17 €	5 €
Prix public	26 €	23 €	19 €	5 €
Assurance journalière*	3€	3€	3 €	3€

*Pas obligatoire

ARTICLE 2 :

Ces tarifs individuels seront disponibles dans nos points de vente de la Station du Mourtis sur présentation du détenteur de la carte valable pour l'année 2018-2019.
Le paiement est à la charge du détenteur de la carte et se fera au comptant à nos caisses.

ARTICLE 3 :

En échange, le partenaire s'engage à promouvoir auprès de ses membres le ski au Mourtis.

ARTICLE 4 :

La Régie des stations de Haute-Garonne se réserve le droit de dénoncer sans préavis le présent contrat pour tout manquement à l'engagement commercial signé ou toute utilisation non conforme au présent engagement sans qu'il soit besoin de recourir à une autorité judiciaire quelconque.

ARTICLE 5 :

Les deux parties conviennent de régler à l'amiable les difficultés d'interprétation et d'exécution du présent contrat dans les meilleurs délais.

Fait en deux exemplaires, le 19/11/2018 à Boutx-Le-Mourtis.

Nom du signataire, titre et signature :

Ruiz Matthieu



Pour la Régie des stations de
Haute-Garonne,

Jouney